

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Droit des professions judiciaires (4DR2016)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante:

BOHNET François, professeur ordinaire.

Objectifs:

Ce cours est consacré au cadre juridique des diverses professions liées à la justice. Il permet aux étudiants de mieux comprendre leurs diverses facettes, également dans l'optique d'éventuels stages.

Contenu:

Les domaines suivants sont abordés, par une approche interactive et centrée sur l'analyse d'arrêts et de cas pratiques.

- Profession d'avocat :

Accès à la profession, libre circulation en Suisse et en Europe, règles professionnelles, procédures disciplinaires et responsabilité professionnelle.

- Profession de notaire :

Accès à la profession, libre circulation en Suisse et en Europe, règles professionnelles, procédures disciplinaires et responsabilité professionnelle.

- Fonction de juge :

Statut, devoirs de fonction, procédures disciplinaires, responsabilité et contrôle de la justice.

Forme de l'évaluation:

Examen oral de 15 minutes. Dans la mesure où l'examen consiste en l'analyse d'un cas pratique et de questions juridiques lui étant liées, chaque étudiant bénéficie d'un temps de préparation pendant lequel il peut consulter l'abrégé de droit des professions judiciaires, le recueil d'arrêts, ses notes personnelles et les lois examinées lors du cours. Des exemples de cas d'examen se trouvent sur Moodle.

Documentation:

Un abrégé et un recueil d'arrêts sont à disposition des étudiants.

Le site internet cinema.droitne.ch créé par la Faculté est utilisé dans le cadre du cours.

Forme de l'enseignement:

Participation active des étudiants.